

## **Lex Persona lance Sunnystamp Access CL son nouveau parapheur en ligne pour les Collectivités Locales**

**Troyes, le 19 novembre 2018**

Hélios, marchés publics, contrôle de légalité, délibérations, conventions entreprises, bourses scolaires, circulaires, etc. : la multiplication des procédures administratives dématérialisées impose aux Collectivités Locales de réfléchir à l'adoption d'un parapheur électronique transverse à la collectivité, qui soit à même de simplifier et d'élargir les usages de la signature électronique.

C'est pour répondre à cette attente que Lex Persona lance à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales sa solution Sunnystamp Access CL qui propose aux collectivités locales une solution unique de parapheur électronique, conforme à la réglementation et sécurisé, facile à mettre en place et à utiliser.

Sunnystamp Access CL met la dématérialisation à la portée de toutes les collectivités locales, quelle que soit leur taille, avec la signature électronique des actes d'engagement, des flux Hélios au format PES V2, des délibérations, des conventions, des courriers, etc.

Avec Sunnystamp Access CL, la collectivité dispose d'un parapheur électronique personnalisé à ses couleurs, prêt à l'emploi pour faire valider et signer des documents par les élus, les collaborateurs et même les entreprises et les citoyens !

« Grâce à Sunnystamp Access CL, les collectivités locales peuvent dématérialiser leurs procédures administratives en quelques clics et booster la rentabilité de leurs services par des gains de temps, des économies d'impression et d'affranchissement, le tout en totale conformité avec la réglementation » indique François Devoret, dirigeant et fondateur de Lex Persona.

### **A propos de Lex Persona**

Editeur de logiciels et opérateur de services de confiance spécialisé dans la signature électronique, Lex Persona développe des solutions qui visent à répondre aux besoins de conformité réglementaire des organisations, ainsi qu'aux besoins d'optimisation de leurs processus métiers et d'innovation concurrentielle.

Créée en 2005 et basée à la Technopole de l'Aube en Champagne près de Troyes, Lex Persona emploie 25 personnes dont 7 experts en signature électronique, en identité numérique et en sécurité des systèmes d'information.

Lex Persona appuie son développement sur des éditeurs de logiciels horizontaux ou verticaux, des intégrateurs et opérateurs de systèmes de dématérialisation et des distributeurs formés et qualifiés.

**Pour plus d'informations sur Lex Persona :** <https://www.lex-persona.com>

**Contact presse :**

François DEVORET

Téléphone : 06 72 74 35 53

